

OFFRE D'EMPLOI

Technicien.ne en en loisirs – Sport Direction des affaires étudiantes

Poste à temps partiel en vertu de la clause 5-1.04

Concours : 24-25_SAT-43

Début d'affichage : 3 juin 2025

Supérieure hiérarchique : Leïla Sakhir, directrice

Supérieure immédiate : Ève Fiset, coordonnatrice

Lieu de travail : 7000, rue Marie-Victorin, Montréal,
(QC), H1G 2J6

Horaire : 28 h/semaine. Du dimanche au mercredi
de 10 h à 18 h

Taux horaire : De 26,63\$ à 34,45\$

Date d'entrée en fonction : 4 août 2025

Nature du travail :

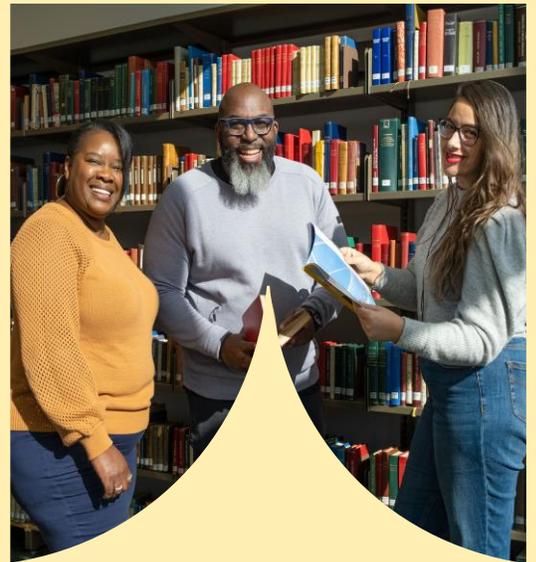
Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à organiser des activités socioculturelles ou sportives pour les étudiantes ou étudiants comme complément d'activités à certains programmes d'études ou comme loisirs

Scolarité et expériences :

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Attributions particulières :

Voir le [Plan de classification](#) du personnel de soutien.



Pourquoi vous joindre à notre équipe?

Le Cégep Marie-Victorin, c'est plus de 800 personnes engagées fièrement et activement dans la réussite éducative des quelque 3500 étudiantes et étudiants qui fréquentent les programmes d'études à l'enseignement régulier et des quelque 3000 étudiantes et étudiants adultes inscrits à la Formation continue et aux services aux entreprises.

Les bonnes raisons de travailler avec nous :

- Possibilité d'effectuer du télétravail
- Programme avantageux de vacances annuelles (4 semaines), fermeture du service entre Noël et jour de l'An
- Milieu de vie humain, unique et stimulant qui favorise la diversité et l'inclusion
- Centre sportif moderne avec piscine, clinique-école de physiothérapie, CPE, Salle de spectacles
- Politique de perfectionnement et possibilités d'avancement professionnel
- Accompagnement et mentorat au quotidien
- Conciliation travail-famille
- Sécurité d'emploi et gamme complète d'assurances collectives
- Régime de retraite à prestation déterminée

Ma place de choix.

Pour postuler : Faites parvenir votre candidature (lettre de motivation et CV), au plus tard le 16 juin 2025
au www.cegepmv.ca / rubrique « Emplois »

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées.

De façon plus spécifique, la personne :

- Participe à la programmation des activités sportives, libres et intramurales des étudiant.es en fonction des besoins et des budgets alloués;
- Participe à la programmation d'activités liées aux saines habitudes de vie (alimentation, gestion du stress, mode de vie actif, mode de vie sans tabac, plein air, etc.) ;
- Assure la responsabilité des plateaux;
- Assure l'organisation du transport et de l'hébergement de participants.es, lorsque nécessaire;
- Est responsable de l'inventaire et de l'entretien des uniformes et du matériel;
- Assure un suivi des dépenses de chaque activité et en fait un bilan;
- Assure la facturation et la perception des cotisations des activités;
- Rencontre les étudiants-athlètes, collabore aux suivis du soutien académiques, prend note de leurs projets et, au besoin, les dirige vers les personnes ressources;
- Assure la promotion des équipes sportives et la reconnaissance des bons coups des étudiants athlètes sur les réseaux sociaux;
- Participe à l'organisation de la soirée du Mérite sportif et autres événements reliés au sport étudiant;

Au besoin, accomplit toute autre tâche connexe.

Exigences particulières :

- Autonomie et sens de l'initiative;
- Bonne gestion du temps et des priorités;
 - Excellent sens de l'organisation et bonne capacité de communication;
- Habileté à travailler en équipe
- Bonne connaissance de la langue française (parlée et écrite);
- Bonne connaissance des logiciels de la suite Office de Microsoft (Word, Excel, etc.);
- Connaissances actualisées et capacité de gestion des réseaux sociaux;

Connaissances sujettes à évaluation par le biais de tests et d'entrevue :

Test de français (niveau II, seuil de réussite de 60%)

